PLAN LOCAL D'URBANISME DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ 2024-2034

## HABITANT.ES DU PAYS MESSIN!

L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE EST ENTRE LES MAINS DES ÉLU.ES DE LA MÉTROPOLE LORS DU VOTE DU PLUI LE 3 JUIN

RETRAIT DU PLUI, DE TOUS LES PROJETS
INUTILES ET IRRESPONSABLES FACE AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À L'EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ

NON au Photovoltaïque dans la Forêt de Mercy NON aux 500 Ha d'urbanisation (lotissements, ZAC...)

OUI à l'utilisation des LOGEMENTS VACANTS
OUI à L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE
OUI à la PROTECTION de nos ESPACES NATURELS



# RASSEMBLEMENT

À l'occasion du vote du PLUi de l'Eurométropole de Metz







Infos: www.sauvonslaforetdemercy.org



MFT7

#### CONCILIER LES BESOINS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX : C'EST POSSIBLE !

Visons la densification, l'accélération de la rénovation urbaine, la mobilisation des logements vacants, l'utilisation des espaces déjà artificialisés!

#### NOUS EXIGEONS :

#### LA PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES

des emplois liés aux exploitations, et de la capacité de notre territo<mark>ire</mark> à produire une alimentation locale.

#### LA DÉMOCRATIE ET LA TRANSPARENCE

le report de l'adoption du PLUi, permettant aux citoyen-nes et aux élu. <mark>es</mark> de participer à l'élaboration du PLUi « nouvelle version »

### LA RESPONSABILITÉ FACE À L'URGENCE ENVIRONNEMENTAL

Le retrait de tous les projets destructeurs des zones inondables, des espaces riches en biodiversité (forêts, prairies, vergers, jardins...), des périmètres de captage d'eau potable.

La protection de tous ces espaces, dont la FORÊT DE MERCY sur toute sa surface.

Le PLUi doit être un outil de lutte face au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité!

#### LE RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS

Code de l'Urbanisme. Code de l'Environnement...

Nous sommes prêts à saisir la Justice!

#### UNE RÉPONSE AUX BESOINS EN LOGEMENT POUR TOUTES ET TOUS

La crise du logement doit apporter des réponses concrètes et responsables de la part de l'État et des collectivités!

Et non être le prétexte pour les sociétés immobilières, à un étalement urbain sans fin, à la multiplication de projets de lotissements et d'extension inutiles de zones commerciales.

Les logements proposés dans le PLUi sont trop chers pour la plupart des habitant-es et sont éloignés des transports en communs, des services et des lieux de travail... obligeant ainsi les citoyens à se déplacer en voiture!

Construire des lotissements profite aux géants du BTP et aux promoteurs immobiliers.

Réhabiliter crée plus d'emploi et bénéficie aux petites entreprises locales !.

Infos: www.sauvonslaforetdemercy.org

